

Rapports de majorité et de minorité de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la motion du 18 janvier 2017 de M^{mes} et MM. Alfonso Gomez, Marie-Pierre Theubet, Laurence Corpataux, Sandrine Burger, Uzma Khamis Vannini, Jean Rossiaud, Simon Gaberell et Joris Vaucher: «Rendons la rue aux enfants».

A. Rapport de majorité de M. Nicolas Ramseier.

Cette motion a été renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement le 27 septembre 2017. Elle a été traitée, sous la présidence de M^{me} Brigitte Studer, les 28 août et 27 novembre 2018 et les 12 février, 12 mars et 21 mai 2019. Les notes de séances ont été prises par M. Christophe Vuilleumier que le rapporteur remercie pour la qualité de ses notes.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- les conclusions de l'étude menée par Pro Juventute en 2016 concernant les espaces de liberté et les comportements de jeu des enfants dans les villes;
- que l'étude démontre que les enfants bougeaient dehors entre trois et quatre heures dans les années 1970, contre quarante-sept minutes aujourd'hui;
- qu'un enfant sur sept, soit 15%, ne joue jamais dehors dans notre pays;
- que la sédentarité est une cause majeure de l'obésité et des problèmes d'attention chez les enfants;
- que les causes de cette sédentarité sont liées en partie à un aménagement des villes prioritairement destiné à la circulation motorisée individuelle;
- le rapport du Conseil administratif sur les droits de l'enfant dans la ville (chapitre 9, sur les loisirs et le jeu);
- qu'une des idées émises lors de l'appel à idée «Mon idée pour Genève», effectué auprès des enfants des écoles des Eaux-Vives, fut de «fermer certaines routes le dimanche pour jouer» (page 51 du rapport);
- l'importance pour les enfants de pouvoir développer des expériences sensibles dans les rues de leur ville et des attachements privilégiés à leur quartier;
- que de nombreuses expériences se développent dans les villes en Europe pour rendre la ville aux enfants;
- que des associations comme Rue de l'avenir, Cafézoiide, Rue aux enfants, Vivacité et Bambini proposent des expériences concrètes pour favoriser la création d'espaces propices aux enfants dans les villes;

- le succès populaire des zones sans voitures lors de la Journée sans voiture du 25 septembre 2016;
 - le succès populaire des manifestations La ville est à vous;
 - qu'en rendant des rues aux enfants on privilégie la qualité de vie pour toutes et tous et que l'on favorise des rencontres intergénérationnelles,
- le Conseil municipal demande au Conseil administratif:
- de rendre des rues aux enfants dans chaque quartier, tous les mercredis après-midi et les dimanches;
 - de développer une signalétique «Rue réservée aux jeux» dans les rues libérées du trafic;
 - d'associer les associations concernées par le développement de cette mesure (maisons de quartier, unités d'action communautaire, conseils d'écoles, clubs d'ânés, associations de quartier, etc.) afin de favoriser des activités partagées dans les rues libérées du trafic.

Séance du 28 août 2018

Audition de M. Alfonso Gomez, motionnaire

M. Gomez déclare que cette motion est ambitieuse et issue d'une étude de Pro Juventute sur les difficultés que les enfants rencontrent pour jouer à l'extérieur. Il précise qu'un enfant sur sept ne joue pas dehors selon cette étude. Il observe qu'il s'agit d'une évolution très négative par rapport au passé. Il déclare alors que donner les garanties de sécurité suffisantes aux parents pour permettre aux enfants de se confronter à l'espace urbain relève donc des conditions permettant aux enfants de jouer à l'extérieur. Il mentionne alors que la possibilité de sortir dans la rue implique un développement plus harmonieux pour les enfants, et une lutte contre la sédentarité. Il déclare donc que la motion demande que le Conseil administratif envisage la fermeture d'un certain nombre de rues une journée et demie par semaine, notamment le dimanche, pour favoriser les activités partagées dans ces rues.

Questions-réponses

Etant donné qu'il y a des commerçants dans ces différentes rues, n'y a-t-il pas un risque que ces derniers soient ruinés par la fermeture de leur rue?

M. Gomez répond que les exemples sont nombreux qui démontrent que la piétonisation des rues favorise *in fine* les commerçants. Il précise que ces derniers ne seront, quoi qu'il en soit, pas préjudicés le dimanche.

La présidente évoque alors la manifestation La ville est à vous et elle déclare avoir observé que les enfants aimaient occuper des lieux inhabituels. Elle se

demande dès lors si les fermetures ponctuelles de rues seront bien comprises des enfants. Elle se demande si des expériences ont déjà été menées.

M. Gomez déclare que des pans de la ville de Bordeaux sont fermés à la circulation. Il ajoute que des rues sont également réservées aux enfants à Zurich, avec des dessins sur le sol. Il pense que les enfants comprennent rapidement de quoi il retourne. Cela étant, il déclare que la première condition pour accepter un tel projet relève de la sécurisation des enfants. Il indique en outre que ces rues doivent être facilement accessibles et aisément façonnables pour être adaptées. Il remarque qu'il faut également des interactions pour attirer les enfants. Il rappelle que les enfants jouaient à l'extérieur trois à quatre heures par jour dans les années septante, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Un commissaire déclare que lorsque l'espace est bien défini, comme à la place de la Navigation où les parents peuvent laisser jouer leurs enfants, ceux-ci comprennent très bien les limites. Il remarque que les dangers relèvent, en fin de compte, des espaces présentant des mixités modérées où les enfants pourraient être laissés seuls. Il demande ensuite s'il existe un plan publié par Pro Juventute.

M. Gomez répond que le rapport de Pro Juventute détermine un certain nombre de caractéristiques, notamment à l'égard du danger. Il signale ensuite que le TCS observe que les quais de Lugano sont fermés en été deux jours par semaine, à la satisfaction de tous.

La sécurité ayant un coût, en termes de logistique et de personnel, un commissaire se demande si les motionnaires souhaitent cerner un ou deux lieux favorables. Il se demande également si une limite budgétaire est prévue.

M. Gomez répond ne pas avoir chiffré le projet. Mais il pense qu'il est possible d'envisager un projet à peu de frais, avec quelques plots et un peu de peinture. Il signale ensuite que c'est aux services concernés de déterminer le nombre de rues pouvant adopter ce principe. Il pense, pour sa part, à une vingtaine de rues, notamment à la Jonction ou vers la place des Augustins.

Un commissaire déclare qu'il y a de gigantesques parkings souterrains à Bordeaux, permettant justement aux automobilistes d'être piétons. Il se demande alors quelle est l'influence des jeux électroniques sur la mobilité des enfants.

M. Gomez répond qu'il ne s'est pas rendu à Bordeaux, mais que la question qui doit se poser est celle-ci: a-t-on donné aux enfants la possibilité de jouer dans la rue?

Un commissaire déclare que c'est l'ensemble de la population qui bouge moins. Il se demande ensuite quelle solution serait envisagée pour les habitants qui ont des véhicules.

M. Gomez répond que de nombreux parkings sont vides. Il pense qu'il serait nécessaire de décompter le nombre de places vacantes en ville. Il rappelle en outre que les habitants ont de moins en moins de voitures. Il évoque alors le parking de la Terrassière qui est à moitié vide.

M. Gomez répond que les vendredis et samedis soir, ces quais sont fermés à la satisfaction de tous.

Il est constaté que rendre la rue aux enfants procéderait de la même démarche que lorsque ladite rue est fermée pour accueillir un marché.

Discussion et vote

La présidente passe au vote de l'audition de Pro Juventute qui est acceptée par 8 oui (2 PDC, 4 S, 1 Ve, 1 EàG) contre 6 non (2 MCG, 1 UDC, 3 PLR).

Séance du 27 novembre 2018

Audition de M^{me} Sophie Buchs, représentante de Pro Juventute Genève

M^{me} Buchs prend la parole et remercie la commission pour cette audition. Elle rappelle que la motion demande de rendre les rues aux enfants à certains moments de la semaine. Elle déclare ensuite que vingt minutes est le temps moyen que les enfants romands passent à jouer à l'extérieur sans surveillance chaque jour, une diminution drastique puisqu'il y a vingt ans, les enfants jouaient une heure dehors. Elle indique que Pro Juventute a mené une étude sur cette question avec près de 700 enfants, et elle observe que les espaces de liberté accueillants sont en disparition en raison de l'urbanisation qui ne prend pas en compte les enfants. Elle ajoute que la densification et l'augmentation du trafic ainsi que l'utilisation majeure de matériaux minéraux expliquent en large partie ce constat. Elle signale en outre que les parents craignent les mauvaises rencontres et les accidents. A cela s'ajoute l'augmentation du temps de garde des enfants. Elle mentionne encore que ces derniers sont également sujets à des inégalités puisque tous ne bénéficient pas d'un jardin. Elle remarque alors qu'en 1970, les enfants bougeaient trois à quatre heures par jour, une heure en 2000, et moins d'une heure en 2014 (16% de garçons et 9% de filles jouent encore à l'extérieur moins d'une heure).

Elle précise que cette situation entraîne des conséquences, en termes de santé et de surpoids. Elle déclare alors que Pro Juventute propose des solutions pour contrer cette situation en sensibilisant et proposant la participation d'enfants lors de la création de nouveaux espaces urbains. Elle ajoute qu'il est également possible de repenser les parcs et les préaux et de mobiliser le milieu urbain. Elle

remarque qu'il serait envisageable de réfléchir aux jeux des aires de jeux, d'augmenter la piétonisation et d'améliorer les réseaux au sein des quartiers.

Elle rappelle ensuite que les enfants aiment les terrains accidentés, les arbres, l'eau et surtout pas des surfaces planes engazonnées. Elle signale alors que les enfants demandent des endroits pour grimper, glisser, sauter, courir et inventer, des espaces végétalisés et forestiers, une ville jouable et des endroits leur étant consacrés où ils peuvent jouer en liberté.

Question-réponses

Un commissaire demande si l'idée est en fin de compte de fermer des rues pour donner plus d'espace aux enfants.

M^{me} Buchs remarque que la piétonisation est l'une des solutions. Elle mentionne que les enfants, lorsqu'ils ont de l'espace, l'utilisent régulièrement. Elle pense qu'il est juste de dire que les parents craignent de laisser leur enfant jouer seul à l'extérieur. Elle mentionne que les besoins de sécurité sont en augmentation et elle remarque que créer des réseaux de quartier avec des adultes connaissant les enfants est une solution.

Un commissaire demande ensuite ce qu'il en est des maisons de quartier et du projet de dimanche sans voitures.

M^{me} Buchs répond que Pro Juventute opère un travail de prévention et de sensibilisation et non de lobbying politique. Elle rappelle que Pro Juventute a des programmes particuliers à Genève qui ne sont pas forcément liés à la prévention.

Il est ensuite demandé quelle est la fourchette d'âge des enfants qui ont été interviewés lors de l'étude.

M^{me} Buchs répond que l'étude a été faite sur des enfants de 5 à 9 ans. Elle ajoute qu'il est important pour cette tranche d'âge de pouvoir sortir sans surveillance.

Un commissaire remarque que M^{me} Buchs évoque l'accessibilité des lieux de jeux qui sont généralement sécurisés, et elle demande si Pro Juventute a réfléchi à la sécurisation des passages piétons. Elle demande également si Pro Juventute est mandatée pour la création de jeux dans les préaux et les places de jeux.

M^{me} Buchs répond que l'étude démontre qu'un chemin sécurisé aide largement les enfants à aller jouer en liberté. Elle remarque que le préau est le second endroit de liberté pour les enfants après les jardins. Elle signale ensuite n'avoir jamais été consultée sur des espaces de jeux ou des préaux.

Un commissaire se demande si les enfants pourraient comprendre que les rues fermées ne le sont que le mercredi et le dimanche.

M^{me} Buchs répond que les enfants ne sont pas bêtes et peuvent apprendre. Elle imagine que des mesures devraient être prises bien évidemment.

Un commissaire déclare que les immeubles s'ouvrent sur un parc dans son quartier. Et remarque que les gens ont plus peur d'un accident de voiture que d'un enlèvement. Il mentionne dès lors que les enfants dans son quartier sont volontiers dehors, et même parfois trop. Il pense en l'occurrence que c'est la conception de la ville qui permettrait de répondre à ces préoccupations. Il se demande ensuite si ce ne sont pas les écrans qui concourent à une baisse d'activité des enfants à l'extérieur.

M^{me} Buchs répond ne pas pouvoir répondre à cette question, mais elle mentionne que les parents évoquent plutôt l'absence de lieux sécurisés ou la longueur du temps passé au parascolaire, et moins les écrans.

Un commissaire demande ce qui inquiète le plus les parents.

M^{me} Buchs répond que la première préoccupation relève des accidents de la route, puis de l'accident physique d'un enfant isolé, et enfin des mauvaises rencontres.

Un commissaire demande dans quelle mesure Pro Juventute est impliquée dans les projets d'aménagement de parcs.

M^{me} Buchs répond que cela dépend des cantons, mais elle mentionne que ce n'est pas le cas à Genève. Elle ajoute que Pro Juventute participerait volontiers à des concertations menées par la Ville de Genève. Elle ajoute qu'en Suisse allemande, Pro Juventute est parfois mandatée pour créer des places de jeux.

Un commissaire demande si Pro Juventute partage la quête de la sécurité absolue des jeux destinés aux enfants. Il rappelle que les jeux changent continuellement en raison des normes portant sur la sécurité.

M^{me} Buchs répond que Pro Juventute se soucie de la qualité et de la sécurité des jeux offerts aux enfants, mais elle remarque que Pro Juventute observe également que les excès de sécurité ne permettent pas aux enfants de développer leur attention de manière suffisante.

La présidente remarque que des lieux sécurisés sont donc nécessaires pour permettre aux enfants de jouer à l'extérieur. Or, elle remarque que la motion propose de fermer des rues et elle se demande s'il ne serait pas préférable de modifier les pelouses des parcs.

M^{me} Buchs répond que le point essentiel relève des réseaux de quartier. Elle ajoute qu'il est nécessaire de réfléchir comme un enfant et non comme un adulte, et elle pense qu'il est préférable de modifier des aménagements existants.

Discussion et vote

La présidente rappelle que la commission avait décidé de discuter de la suite des travaux à l'issue de l'audition. Elle demande ce que souhaitent faire les commissaires.

Le Parti socialiste propose l'audition du Service de M. Barazzone qui s'occupe des places de marché. Ce groupe rappelle en effet que M. Gomez avait indiqué que c'était ce service qui pouvait octroyer cet espace public. De plus, ce même groupe rappelle que les aménagements pour les enfants sont du ressort du Service des écoles de M^{me} Alder qui a de l'expérience dans ce domaine.

Le parti des Verts propose l'audition du professeur Vincent Kaufmann du laboratoire de sociologie urbaine de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

La présidente passe au vote de l'audition de l'Unité des marchés qui est acceptée par 11 oui (2 PDC, 4 S, 1 Ve, 2 EàG, 2 MCG) contre 3 non (1 UDC, 2 PLR) et 1 abstention (PLR).

La présidente passe au vote de l'audition du service des écoles qui est acceptée par 7 oui (4 S, 1 Ve, 2 EàG) contre 5 non (1 UDC, 3 LR, 1 MCG) et 3 abstentions (2 PDC, 1 MCG).

La présidente passe au vote de l'audition du professeur Vincent Kaufmann qui est acceptée par 12 oui (4 S, 1 Ve, 2 EàG, 2 PDC, 2 PLR, 1 MCG) contre 2 non (1 UDC, 1 PLR) et 1 abstention (MCG).

Séance du 12 février 2019

Audition du professeur Vincent Kaufmann, directeur du laboratoire de sociologie urbaine LaSUR à l'EPFL

Remarque: le professeur Vincent Kaufmann a été invité pour parler sur trois objets différents; lors de cette audition la motion M-1269 n'a été que peu discutée.

Un commissaire remarque ensuite que les enfants ne jouent pas dans les rues en raison des dangers et il observe que cette motion vise à fermer ponctuellement des rues pour permettre aux enfants de se réapproprier l'espace. Et il se demande qui doit prendre ce type de décision.

M. Kaufmann déclare que ce genre de mesures doit également être développé dans la couronne suburbaine. Il signale que mener une politique pour le trafic pendulaire est simple à mener, mais il remarque qu'il est nécessaire de la développer sur l'ensemble suburbain.

La présidente remarque que cette proposition semble fonctionner ailleurs, notamment en Suisse allemande.

M. Kaufmann déclare avoir connu des expériences de ce genre en Amérique latine et il remarque que ces statuts qui varient dans le temps sont très intéressants sur le principe. Il rappelle que Genève y parvient également avec des événements comme La rue est à vous.

Séance du 12 mars 2019

Audition de M^{me} Isabelle Roch-Pentucci, cheffe du Service de l'espace public et de M^{me} Janine Truffer, cheffe de l'Unité marchés au Service de l'espace public

M^{me} Truffer déclare que pour changer la circulation et pour la fermeture d'une rue, il est nécessaire de s'adresser à l'Office cantonal des transports qui indique quelles rues peuvent être fermées. Elle ajoute qu'une enquête publique de trente jours est ensuite entamée, suivie de trente jours supplémentaires permettant de faire recours. Dès la fin de ce délai, une signalisation spécifique est installée, avec des obstacles physiques tels que des chaînes ou des barrières, etc. Elle déclare encore que du personnel est nécessaire pour ce faire, ce qui implique donc des frais. Elle rappelle que le boulevard Helvétique est fermé régulièrement pour le marché. Lors de fermeture de rues, il y a toujours des personnes satisfaites et d'autres beaucoup moins. Elle observe encore que le système utilisé propose une sécurité à 100% et elle remarque qu'il pourrait être adapté pour les enfants. Elle rappelle par ailleurs qu'il existe des zones piétonnes où les enfants jouent déjà. Elle évoque enfin qu'il y a plusieurs rues fermées régulièrement pour les marchés, dont la rue Liotard.

Question-réponses

Un commissaire demande si plusieurs rues peuvent être fermées en même temps et si les fermetures sont planifiées sur l'année entière.

M^{me} Truffer répond qu'il est possible de fermer plusieurs rues, mais elle remarque que cela dépend des lieux. Elle ajoute que c'est la fin des périodes de fermeture qui peuvent poser des problèmes de sécurité pour les enfants puisque des automobilistes cherchent alors à passer.

M^{me} Roch-Pentucci déclare avoir parlé de ce projet avec M^{me} Widmer, cheffe du Service des écoles, qui lui a indiqué que ce dernier était porteur et devrait être développé. Elle ajoute que le Service des écoles a organisé deux marches exploratoires en ville de Genève avec les enfants. Elle précise que ce sont ces derniers qui connaissent le mieux leurs besoins. Elle signale qu'un square a été aménagé aux Pâquis en concertation avec les enfants et elle ajoute qu'un exercice similaire s'est déroulé à l'école des Allières. Elle termine en mentionnant que M^{me} Widmer suggère à la commission de l'inviter à venir en parler.

Un commissaire se demande par ailleurs ce qu'il en est à la rue Liotard.

M^{me} Truffer répond qu'un essai a été mené jeudi dernier avec la fermeture d'une partie de la rue du Cercle et elle remarque que l'un des commerçants a appelé deux ou trois fois à la suite de cette fermeture car il a dû modifier ses habitudes le jeudi après-midi. Elle mentionne que la rue Liotard implique également la rue du Moléson et elle observe que le nombre de commerçants a diminué, ce qui a permis de rouvrir une partie de la rue du Moléson et de satisfaire les habitants. Elle indique que les critiques sont surtout positives.

Un commissaire demande s'il existe un historique des rues qui ont été fermées au cours de ces dernières années, si les chiffres sont fluctuants ou relativement stables. Il se demande par ailleurs comment un marché est créé et si c'est à la suite d'une décision du Conseil administratif ou d'une volonté des habitants. Elle observe par ailleurs que l'expérience des Géants démontre qu'il est possible de fermer de nombreuses rues notamment celles qui sont sur le réseau prioritaire.

M^{me} Truffer répond que la rue du Beulet était fermée jadis, mais elle mentionne que le nombre de commerçants a diminué progressivement, et elle rappelle que ce marché a fermé il y a plusieurs années. Elle ajoute que le marché des Grottes est ouvert depuis dix ans. Elle ajoute que ce dernier a remplacé le marché de Saint-Jean et celui du Beulet. Elle rappelle par ailleurs que les marchés utilisent également des places fermées à la circulation. Elle signale ensuite qu'elle travaille beaucoup avec les associations de marchands et le Conseil administratif, et elle remarque que les marchés sont ouverts suite parfois à la demande des associations. Elle indique toutefois que c'est le magistrat qui a proposé le prochain marché du dimanche aux Pâquis (marché du Léman).

Un commissaire demande si des zones de friche existent en Ville de Genève et, si ce n'est pas le cas, s'il serait envisageable d'en avoir pour que les enfants puissent s'y dépenser.

M^{me} Roch-Pentucci répond qu'il y a environ 160 places de jeux en Ville de Genève et elle indique qu'elles sont régulièrement rénovées pour se conformer aux normes européennes.

La présidente demande s'il est plus onéreux de fermer une rue qu'une zone piétonne.

M^{me} Truffer répond que les coûts relèvent des barrières, des chaînes et du personnel, et elle remarque dès lors qu'il n'y a pas de différences.

La présidente évoque la rue du Beulet en rappelant qu'un projet s'était déroulé il y a plusieurs années, permettant aux habitants de pique-niquer sur les espaces publics et elle se demande quel en a été le constat.

M^{me} Truffer l'ignore.

La présidente demande ensuite s'il y a eu des marches exploratoires dans des zones boisées. Elle rappelle que les enfants aiment les zones naturelles. Elle se demande encore si des marches de ce type ont été envisagées dans des chantiers.

Un commissaire demande quelles sont les sanctions si des habitants ferment une rue sans en avoir fait la demande au préalable. Elle se demande par ailleurs s'il ne faudrait pas laisser aux habitants cette tâche d'ouvrir et fermer hebdomadairement les rues choisies.

M^{me} Truffer répond que l'exemple des Grottes avait été très politisé. Cela étant, elle rappelle qu'il est question d'enfants dans le projet qui est proposé et elle pense que laisser ce genre de tâche à la population est délicat. Elle rappelle pourtant que certaines associations sont très proactives.

Discussion et vote

La présidente passe au vote de l'audition de M^{me} Widmer qui est acceptée à l'unanimité par 10 oui (2 PLR, 2 PDC, 2 S, 1 Ve, 1 EàG, 2 MCG).

Séance du 21 mai 2019

Audition de M^{me} Isabelle Widmer Bisevac, cheffe du Service des écoles et institutions pour l'enfance

M^{me} Widmer Bivesac déclare que le Service des écoles, dans sa pratique, partage les constats de l'étude de Pro Juventute. Elle observe que les enfants jouent effectivement de moins en moins à l'extérieur et bougent moins que jadis. Elle ajoute que l'on constate également une corrélation entre la qualité spatiale pour les enfants et les quartiers les plus défavorisés en termes d'espace.

Elle mentionne alors que les espaces pouvant être aménagés par le Service des écoles sont forcément cadrés et moins créatifs, et elle remarque que différentes mesures sont toutefois prises pour améliorer la présence des enfants dans

l'espace urbain. Elle évoque ainsi le développement du coaching par des patrouilleuses qui apprennent aux enfants à traverser la route. Elle indique que son service aimerait encore développer cet aspect qui vise à autonomiser l'enfant dans la ville. Elle signale ensuite que des objets urbains, comme des cabanes, sont réintroduits dans certains lieux afin de diminuer des problématiques de délinquance. Elle précise que l'idée est de rendre les espaces moins rigides, notamment avec des éléments naturels. Elle évoque encore les marches exploratoires en expliquant que ce type d'expérience est mené avec les enfants. Elle signale qu'une marche exploratoire va ainsi être réalisée à Liotard. Elle déclare alors que son service est forcément intéressé par cette motion en répétant qu'il manque des espaces de rencontres sécurisés qui ne soient pas forcément constamment sous la surveillance des adultes. Elle ajoute que son service serait ouvert à l'idée d'un projet pilote, mais elle mentionne qu'il serait nécessaire de proposer des activités afin que les enfants s'approprient l'espace. Elle remarque que l'idée serait de proposer cette option dans un quartier où les enfants partent moins en vacances l'été. Elle ne pense pas, par ailleurs, qu'il faudrait fermer une rue tous les dimanches, en raison des moyens que cela nécessiterait, mais cibler des moments forts.

Questions-réponses

Un commissaire remarque que ce qui marche le mieux est sans doute le ballon. Il mentionne que l'espace manque pour ce faire aux Pâquis, de plus il demande si la place du Prieuré, au bout de la rue de Berne, ne pourrait pas faire l'objet d'une expérience de ce type.

M^{me} Widmer Bivesac signale que de nombreux enfants des Pâquis ne se rendent pas au bord du lac. Elle ajoute que les jeux de ballon peuvent être problématiques en raison des questions de genre, notamment dans les préaux d'école. Elle précise que des formations de foot ont ainsi été proposées aux filles et aux garçons dans certaines écoles, alors que dans d'autres, les équipements de foot ont été retirés au profit d'autres animations. Elle rappelle en outre que les ballons partent souvent sur la rue, ce qui est dangereux.

Le même commissaire évoque ensuite le parc Mon-Repos et demande s'il ne serait pas possible d'y aménager des terrains de sport sur herbe, et entretenus.

M^{me} Widmer Bivesac rappelle que les rives du lac sont très protégées.

Un commissaire remarque que des expériences similaires ont été menées à Paris, Mexico ou Sao Paulo et elle se déclare étonnée que cela n'existe pas à Genève, petite ville en comparaison de ces métropoles. Il se demande si les enfants ne seraient pas intéressés à simplement voir des rues fermées à la circulation. Il se demande ensuite comment sont organisées les marches exploratoires avec enfants.

M^{me} Widmer Bivesac répond que le service est intéressé fondamentalement par cette proposition. Elle ajoute que les enfants sont très demandeurs, mais elle pense qu'il faudrait réfléchir au choix des rues avec les enfants et proposer des activités pour lancer le projet. Elle indique ensuite que ce sont des groupes d'enfants du GIAP qui ont été sollicités pour ces marches exploratoires. Elle observe ensuite qu'il est difficile d'organiser des activités à l'extérieur en Ville de Genève.

Une commissaire remarque que les enfants ont besoin de friches et elle observe que les chantiers pourraient sans doute les intéresser. Elle ajoute que les normes européennes rendent les jeux standardisés tristes et elle se demande si les enfants sont également attristés par ces standards.

M^{me} Widmer Bivesac remarque qu'il est difficile de déterminer ce qui plaira aux enfants, lesquels détournent volontiers des objets. Elle rappelle que les constructeurs de jeux ont évolué et proposent maintenant des jeux beaucoup plus ludiques que par le passé avec des coins et des recoins. Elle signale ensuite qu'il n'y a pas beaucoup de friches en Ville de Genève. Elle mentionne que l'idéal serait de proposer un énorme tas de terre, mais ce n'est pas possible. Elle rappelle en outre qu'il faut de très nombreuses autorisations pour emmener un enfant sur un chantier.

Un commissaire déclare que ce sont souvent les associations qui doivent demander des places de jeux. Il demande ensuite si les ludobus sont utilisés toute l'année.

M^{me} Widmer Bivesac répond qu'ils tournent de mai à fin octobre et elle remarque qu'ils occuperont dorénavant des préaux d'écoles l'hiver tout en ayant accès aux salles de gym.

Un commissaire demande si les rues piétonnes sont utilisées par les enfants.

M^{me} Widmer Bivesac répond que son service n'a pas encore développé de projet dans des rues piétonnes. Elle ajoute, cela étant, qu'il y a un besoin d'espace comme l'a démontré l'expérience avec Préaubulle dans le quartier des Grottes.

Un commissaire demande s'il serait possible de fermer des rues de manière tournante.

M^{me} Widmer Bivesac répond qu'il faudrait faire des tests, mais elle imagine qu'une régularité est importante pour que les gens puissent s'approprier l'espace. Elle observe en outre que de nombreux quartiers pourraient demander cette mesure si celle-ci fonctionne.

Un commissaire demande si des marches exploratoires sont proposées hors du cadre scolaire.

M^{me} Widmer Bivesac répond par la négative. Elle ajoute que si ce projet est mis en œuvre, son service collaborera avec les associations de parents d'élèves, les parents et les maisons de quartier.

Un commissaire évoque les considérants qui donnent des statistiques datant des années 1970, mais il se demande ce qu'était la vie d'un enfant au cours des vingt dernières années. Il imagine que ces derniers dépendent et dépendaient beaucoup des parents, et il n'est pas certain que les considérants soient aussi justes. Il se demande par ailleurs ce qu'il en est des autres possibilités que les écoles.

M^{me} Widmer Bivesac répond qu'il y a des changements sociétaux fondamentaux, avec des enfants de plus en plus jeunes liés au parascolaire, ce toute la semaine. Elle ajoute que cela a des conséquences importantes, raison pour laquelle des activités culturelles et sportives leur sont proposées. Elle signale ensuite que tous les préaux ne sont pas utilisés de la même manière, certains étant de vrais espaces publics qui doivent être conviviaux pour les enfants mais également pour les parents. Cela étant, elle déclare que les lieux sont occupés de manière massive en ville de Genève. De plus, elle remarque que les enfants sont de plus en plus souvent livrés à eux-mêmes durant les vacances. Elle indique que les enfants vont de plus en plus souvent jouer seuls dans les espaces publics.

Un commissaire remarque que la proposition est de fermer des rues le dimanche, notamment, et elle se demande si cela sera utile.

M^{me} Widmer Bivesac répond que les enfants iraient sans doute dans ces rues si l'espace leur était proposé. Elle répète qu'il n'y a pas de parc aux Pâquis et elle signale qu'il y a des enfants qui ne sortent pas de chez eux.

Un commissaire demande si le Conseil administratif peut faciliter la tâche au service et, si oui, comment.

M^{me} Widmer Bivesac répond qu'il faudrait qu'il y ait une volonté affirmée du politique pour ce faire, notamment pour faire fermer les rues, et elle pense que cette motion pourrait donc aider. Elle ajoute que si le projet est d'ampleur, des moyens financiers seront nécessaires.

Un commissaire remarque que ces moyens seraient nécessaires pour les animations, simplement fermer une rue étant peu onéreux.

M^{me} Widmer Bivesac acquiesce.

Un commissaire se demande s'il ne faudrait pas proposer aux enseignants d'enseigner parfois à l'extérieur. Il indique qu'il y a aux Pâquis une forte proportion d'enfants originaires d'Afrique et il rappelle que Daniel Aubert, ancien conseiller d'Etat, faisait sortir ses élèves fréquemment. Et il remarque que cela permettrait aux enfants de prendre des habitudes.

M^{me} Widmer Bivesac répond que la commune ne peut pas intervenir sur les programmes scolaires. Elle ajoute que la Ville favorise un certain nombre de courses et d'excursions. Et elle remarque que les enseignants apprennent à leurs élèves la ville et leur quartier.

La présidente demande si un projet pilote devrait être organisé dans un quartier défavorisé ou développé sur plusieurs sites.

M^{me} Widmer Bivesac répond qu'il est possible de prendre plusieurs critères comme des quartiers défavorisés ou pas, la présence de parcs, mais également la fréquence des travaux ou le fait que des lieux sont en mutation. Elle pense dès lors qu'il serait intéressant d'essayer plusieurs lieux présentant des problématiques différentes.

Discussion et votes

La présidente rappelle que toutes les auditions ont été réalisées. Elle ouvre donc le débat en vue d'un vote.

Un commissaire Vert déclare avoir entendu la volonté du service de répondre à cette motion, et il observe qu'il a été dit qu'une volonté politique était nécessaire.

Un commissaire du Mouvement citoyens genevois remarque que cette motion est une astuce des Verts pour fermer des rues et il pense qu'il y a d'autres moyens.

Un commissaire socialiste déclare que son groupe acceptera cette motion qui va dans le sens de la convention ratifiée par la Ville de Genève pour les droits de l'enfant.

Un commissaire du Parti libéral-radical déclare que son groupe s'opposera à cette motion, compte tenu de la difficulté de fermer les rues et des moyens à mettre en œuvre pour ce faire.

La présidente déclare que son groupe, Ensemble à gauche, soutiendra cette motion en observant qu'il est intéressant de développer des projets pilotes, notamment en lien avec les enfants.

Un commissaire de l'Union démocratique du centre pense que tout a été dit lors de l'audition de M^{me} Buchs. Il ajoute que l'urbanisation de la ville et maintenant de la campagne ne laisse plus de place aux enfants, ni d'ailleurs aux propriétaires de chiens, et il pense que ce problème sera d'autant plus prégnant à l'avenir. Il ne voit dès lors pas de possibilité et il pense que cette proposition ne sera guère applicable. Il indique encore que le descriptif que M^{me} Buchs a fait à l'égard des goûts des enfants – soit des terrains naturels et des forêts – n'existe pas à Genève. Il ne croit pas dès lors que fermer des rues permettra aux enfants d'être plus heu-

reux et il se demande s'il ne faudrait pas chercher des solutions au niveau des préaux en fermant ces derniers aux adolescents la nuit.

Un commissaire du Parti démocrate-chrétien déclare que son groupe refusera cette motion dans un premier temps puisque cette solution est peu adéquate. Il ajoute qu'il serait par contre plus intelligent d'imaginer des rues complètement fermées à la circulation tout au long de l'année, ce dans chaque quartier de Genève.

Une commissaire du groupe Ensemble à gauche rajoute qu'il y a plusieurs motions en faveur de la mobilité douce et elle remarque que l'application des «200 rues piétonnes» est déjà difficile à faire appliquer. Elle pense qu'il est nécessaire de se déterminer si l'on souhaite une ville pour les humains ou une ville pour les machines.

Une commissaire du Mouvement citoyens genevois rappelle n'être pas convaincue que les enfants aient le besoin de jouer dans la rue et elle ne pense pas qu'il soit utile de fermer des rues. Elle observe par ailleurs qu'une telle mesure aurait un coût très élevé et ne voit pas comment prévoir ce projet sans budget. Elle reconferme que son groupe refusera donc ce projet.

Une commissaire Verte propose alors deux amendements supplémentaires en supprimant «le mercredi après-midi et le dimanche» à la première invite et d'ajouter à la troisième invite «en commençant par un projet pilote».

La présidente passe au vote du premier amendement qui est accepté par 12 oui (2 PDC, 1 UDC, 4 S, 1 Ve, 2 EàG, 2 MCG) contre 3 non (PLR).

La présidente passe au vote du second amendement qui est refusé par 8 non (2 MCG, 3 PLR, 1 UDC, 2 PDC) contre 7 oui (2 EàG, 1 Ve, 4 S).

La présidente passe au vote de la motion M-1269 ainsi amendée qui est refusée par 8 non (2 MCG, 3 PLR, 1 UDC, 2 PDC) contre 7 oui (2 EàG, 1 Ve, 4 S).

Un rapport de minorité est demandé.

PROJET DE MOTION AMENDÉE REFUSÉE

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de rendre une rue ou des rues aux enfants dans chaque quartier;
- de développer une signalétique «Rue réservée aux jeux» dans les rues libérées du trafic;
- d'associer les associations concernées par le développement de cette mesure (maisons de quartier, unités d'action communautaire, conseils d'écoles, clubs d'aînés, associations de quartier, etc.) afin de favoriser des activités partagées dans les rues libérées du trafic.

30 octobre 2019

B. Rapport de minorité de M^{me} Delphine Wuest.

Arguments entendus en commission pour refuser cette motion – à une voix près –: «les enfants n’ont pas besoin de jouer dans la rue» ou «cela coûterait trop cher de fermer des rues». Les partisans de cette motion ont, eux, argué qu’elle allait dans le sens de la convention ratifiée par la Ville de Genève pour les droits de l’enfant. D’autres, indécis, préféreraient des rues complètement fermées à la circulation tout au long de l’année, ce dans chaque quartier de Genève. Les motionnaires ne sont pas contre cette dernière proposition, mais la motion, qui demande de fermer ponctuellement des rues pour y laisser les enfants jouer, souhaite commencer par un premier pas.

La sédentarité des enfants de la Ville

Le constat est évident: les enfants jouent de moins en moins dehors. L’étude effectuée par Pro Juventute sur 700 enfants de 5 à 9 ans – tranche d’âge pour laquelle il est important de pouvoir sortir sans surveillance – appuie ce constat, rapportant qu’un enfant sur sept ne joue pas dehors, une évolution très négative par rapport au passé. En 1970, les enfants bougeaient trois à quatre heures par jour, une heure en 2000, et en moyenne vingt minutes aujourd’hui. Cette situation de sédentarité entraîne des conséquences, en termes de santé et de surpoids.

En ville, l’urbanisation intensive, la densification et l’augmentation du trafic ainsi que l’utilisation majeure de matériaux minéraux ne prennent pas en compte les enfants et leurs besoins. M^{me} Widmer Bivesac du service des écoles de la Ville, auditionnée, constatait également une corrélation entre la qualité spatiale pour les enfants et les quartiers les plus défavorisés en termes d’espace. De plus, les enfants sont de plus en plus souvent livrés à eux-mêmes durant les vacances. Elle a indiqué que les enfants vont de plus en plus souvent jouer seuls dans les espaces publics. Enfin, les enfants iraient sans doute dans ces rues si l’espace leur était proposé. Il n’y a par exemple pas de parc aux Pâquis et certains enfants ne sortent pas de chez eux.

Pour M^{me} Buchs, auditionnée pour Pro Juventute, la piétonisation est l’une des solutions. Elle a mentionné que les enfants, lorsqu’ils ont de l’espace, l’utilisent régulièrement. Elle observe aussi que les enfants qui jouent moins à l’extérieur ont plus d’accidents: plus l’enfant peut faire son expérience, moins il risque d’avoir d’accident.

Si les parents craignent de laisser leur enfant jouer seul à l’extérieur, leur première préoccupation relève des accidents de la route, puis de l’accident physique d’un enfant isolé, et enfin des mauvaises rencontres. En complément de la fermeture des rues à la circulation, des réseaux de quartier avec des adultes connaissant les enfants est une solution rassurante.

Des exemples ailleurs

Il existe de nombreux exemples de villes, en Suisse et à l'autre bout du monde, qui ferment leurs rues aux voitures pour les rendre aux piétons et aux enfants, avec succès. A Zurich, des rues sont réservées aux enfants, avec des dessins sur le sol; les quais de Lugano sont fermés en été deux jours par semaine, à la satisfaction de tous. Des expériences similaires ont été menées à Paris, mais également dans les mégapoles de Mexico ou Sao Paulo.

Une mise en place facile

La première condition pour accepter un tel projet relève de la sécurisation des enfants. En outre, ces rues doivent être facilement accessibles et aisément façonnables pour être adaptées. Enfin, il faut des interactions pour attirer les enfants. Si les mesures sont claires, les enfants peuvent apprendre et intégrer rapidement que les rues fermées ne le seraient que le mercredi et le dimanche par exemple.

Rendre la rue aux enfants de manière ponctuelle relève de la même démarche que lorsque ladite rue est fermée pour accueillir un marché, ou pour les manifestations de La rue est à vous. M^{me} Truffer, cheffe de l'Unité des marchés, a expliqué qu'une signalisation spécifique est dans ce cas installée, avec des obstacles physiques tels que des chaînes ou des barrières. Du personnel est également nécessaire pour ce faire, ce qui implique des frais. Elle observe que ce système propose une sécurité à 100% et qu'il pourrait être adapté pour les enfants. C'est à la fin des périodes de fermeture que peuvent se poser des problèmes de sécurité pour les enfants puisque des automobilistes cherchent alors à passer.

L'expérience des Géants démontre qu'il est possible de fermer de nombreuses rues, notamment celles qui sont sur le réseau prioritaire.

Concrètement

Le Service des écoles s'est montré très intéressé par cette motion en répétant qu'il manque des espaces de rencontres sécurés qui ne soient pas forcément constamment sous la surveillance des adultes. Les enfants sont très demandeurs, il faudrait réfléchir au choix des rues avec les enfants et proposer des activités pour lancer le projet. Ensuite, une régularité est importante pour que les gens puissent s'approprier l'espace. En outre, de nombreux quartiers pourraient demander cette mesure si celle-ci fonctionne.

Il nous a été dit qu'il faudrait une volonté affirmée du politique pour en concrétiser la mise en œuvre, notamment pour faire fermer les rues. C'est pourquoi les commissaires ayant voté pour cette motion vous incitent à la soutenir également.